

I/ Objet de l'appel à candidature

Le programme Erasmus + offre la possibilité pour le personnel de l'Université d'Avignon d'effectuer un échange avec nos universités partenaires. Cette action a pour objectif de permettre à tous les professionnels de dispenser des cours ou des formations à l'étranger dans le cadre de leur démarche de développement professionnel en vue de :

- partager leur expertise
- de découvrir de nouveaux cadres d'enseignement
- d'acquérir de nouvelles compétences innovantes en matière de pédagogie
- de procéder à des échanges de bonnes pratiques et de renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieurs

Le présent appel à candidature concerne :

- les mobilités d'enseignement : STA
- les mobilités de personnel : STT.

Le programme ERASMUS + cette année nous offre la possibilité de financer seulement trois mobilités d'enseignement et 3 mobilités de personnels pour cette année universitaire.

II/ Durée et prise en charge financière

La durée d'une mobilité est fixée à 5 jours (voyage compris) par Avignon Université.

Le programme Erasmus + finance à hauteur de :

- 150 € / jour pour une mobilité des pays du groupe 1 (*Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Norvège, Suède*)
- 133 € / jour pour une mobilité des pays du groupe 2 (*Chypre, Espagne, Estonie, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Rep Tchèque*)
- 116 € / jour pour une mobilité des pays du groupe 3 (*Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie*)

En complément, une contribution aux frais de voyage est assurée sous forme forfaitaire en fonction du nombre de kilomètres. Le forfait sera majoré en cas d'utilisation de transport éco-responsable (bus, train, covoiturage).

Barème applicable aux frais de transport :

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE

Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €

III/ Éligibilité des dossiers

Pour être éligible à la mobilités enseignement, la candidature devra :

- être réalisé par un enseignant d'Avignon Université
- se réaliser dans une université déjà partenaire située en Europe <https://avignonu.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1764/> (sélectionner seulement erasmus+ études)
- assurer un total minimum de 8 h de cours dans l'université accueillante

Pour les mobilités de personnel, la candidature devra :

- être réalisé par un membre du personnel soit toutes personnes disposant d'un contrat de travail annuel au sein d'Avignon Université
- se réaliser dans une université déjà partenaire <https://avignonu.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1764/> (sélectionner seulement erasmus+ études)

Ne sont pas éligibles les mobilités visant à la prospection de nouveaux partenaires ou des visites de stages.

IV/ Pièces à fournir

Les pièces à fournir pour cet appel à candidature se composent pour les mobilités enseignantes :

- du programme de cours qui sera dispensé dans l'université d'accueil
- d'une fiche pédagogique présentant les objectifs de la mobilité, les résultats attendus et les bénéfices pour Avignon Université
- tout autre élément permettant d'appuyer la candidature.

A son retour le personnel enseignant devra transmettre un rapport de mobilité au plus tard 30 jours après son retour de mobilité.

Les pièces à fournir pour cet appel à candidature se composent pour les mobilités des personnels :

- d'une attestation de l'université d'accueil validant la mobilité et précisant le service accueillant du personnel
- d'une annexe de formation présentant les objectifs de la mobilité, les résultats attendus et les bénéfices pour Avignon Université
- tout autre élément permettant d'appuyer la candidature.

A son retour, le personnel devra transmettre un rapport de mobilité au plus tard 30 jours après son retour de mobilité.

IV/ Calendrier de sélection

Les dossiers doivent être remis sous format électronique à l'adresse mobilite@univ-avignon.fr. Un accusé de réception vous sera transmis, validant de la réception de votre dossier.

La date limite de remise des dossiers de candidature est fixée au **29 novembre 2024**.

La commission de sélection vous communiquera les sélections avant la fermeture de Noël.

Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez contacter le service des relations internationales à l'adresse sri@univ-avignon.fr